



# BIOTECMA

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 21/03/2020 Date de révision: 23/09/2019 Remplace la fiche: 22/09/2019 Version: 01.05

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : BIOTECMA  
REACH numéro : tous les ingrédients de ce produit, sauf si exemptés, ont été enregistrés conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH).  
N° de référence notification C&L : all the ingredients of this product in the scope of Regulation 1272/2008/EC (CLP), if not exempted, have been notified to the C&L Inventory.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle  
Spec. d'usage industriel/professionnel : utilisation dispersive

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ITW Spraytec - Département ITECMA  
42, rue Gallieni  
92600 Asnières Sur Seine - FRANCE  
T +33.(0)1.40.80.32.32 - F +33.(0)1.40.80.32.30  
www.itecma.fr - infofds@itwpc.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : NUMÉRO D'URGENCE 24/7  
+32 3 575 55 55 (dans le monde); +1 888 765 6554 (États-Unis sans frais)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
	World directory of poisons centres (Yellow Tox) WHO-OMS	Website	<a href="http://www.who.int/gho/phe/chemical_safety/poisons_centres/en/">http://www.who.int/gho/phe/chemical_safety/poisons_centres/en/</a>	

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'annexe II de REACH



# BIOTECMA

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Du savon peut être utilisé. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. Consulter le centre anti-poison ( <a href="http://www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en">www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en</a> ). Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Aucun renseignement disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse AFFF. Poudre BC. Acide carbonique. Sable sec. Poudre. Adapter les agents d'extinction à l'environnement.
Agents d'extinction non appropriés	: L'eau (jet PLEIN) est inefficace pour l'extinction.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: DANGER D'INCENDIE DIRECT: Combustible. DANGER D'INCENDIE INDIRECT: En cas d'échauffement: risque d'incendie accru. À température > point d'éclair: risque d'incendie/explosion accru.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Reactivité en cas d'incendie	: En cas de combustion libération de (monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent. Incendie/échauffement: faire fermer portes et fenêtres par voisinage.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Instructions de lutte incendie: renseignement non disponible.
Protection en cas d'incendie	: Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Délimiter la zone de danger. Echauffement: faire fermer portes et fenêtres par voisinage. En cas d'incendie/échauffement: envisager l'évacuation. Nettoyer les vêtements contaminés.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Vêtements de protection appropriés: voir "Manipulation".
Procédures d'urgence	: Délimiter la zone de danger. Pas de flammes nues. Nettoyer les vêtements contaminés.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser les mesures de protection énumérées dans la Section 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation.
Procédés de nettoyage	: Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau et solution savonneuse. Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable sec/vermiculite sec/terre sèche ou chaux pulvérisée.
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Manipuler les déchets conformément aux dispositions de l'article 13.



# BIOTECMA

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se conformer à la réglementation. Nettoyer les vêtements contaminés. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. En état finement divisé: utiliser des appareils antiétincelles et antidéflagrants. Finement divisé: à l'écart de sources d'ignition/étincelles. Observer l'hygiène usuelle. Mesurer régulièrement la concentration dans l'air. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

Température de manipulation :  $\geq 10$  °C au dessus du point de fusion

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Chaleur et sources d'ignition : TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: sources de chaleur.

Informations sur le stockage en commun : TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: sources d'ignition. acides (forts). bases (fortes).

Lieu de stockage : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver à température ambiante. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Conforme à la réglementation.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : EXIGENCES SPECIALES : refermable. correctement étiqueté. conforme à la réglementation.

Matériaux d'emballage : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection individuelle:

Gants. Vêtements de protection. Lunettes de sécurité.

##### Vêtements de protection - sélection du matériau:

OFFRENT UNE BONNE RÉSISTANCE: caoutchouc nitrile

##### Protection des mains:

Gants

##### Protection de la peau et du corps:

Vêtements de protection

##### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation (20°C) : Liquide

Apparence (température ambiante) : Liquide.

Couleur : Jaune clair à brun.

Odeur : Odeur caractéristique. Odeur douce.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion :  $< 0$  °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition :  $> 150$  °C

Point d'éclair :  $> 120$  °C



# BIOTECMA

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Température d'auto-inflammation	: > 250 °C
Température de décomposition	: > Point d'éclair
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: < 0,1 hPa (20°C)
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: ca. 0,88 g/cm <sup>3</sup> (25°C)
Solubilité	: Soluble dans l'éther. Soluble dans le chloroforme. Soluble dans le disulfure de carbone.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: ca. 30 mm <sup>2</sup> /s (25°C)
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Prédiction négative.
Propriétés comburantes	: Prédiction négative.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV	: < 1 % (1999/13/EC; 2004/42/EC; 2010/75/EU; SR 814.018)
Indice de réfraction	: ca. 1,465 (20°C)
Autres propriétés	: Insoluble dans l'eau. Soluble dans les huiles/grasses. soluble dans la plupart des solvants organiques.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

En cas de combustion: libération de (monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé
Indications complémentaires	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation Aucun signe ou symptôme ne permet de supposer un quelconque danger pour la santé.

### BIOTECMA

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg Pas nocif
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé



# BIOTECMA

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

### BIOTECMA

Viscosité, cinématique	ca. 30 mm <sup>2</sup> /s (25°C)
------------------------	----------------------------------

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Selon la littérature: aucun danger pour l'environnement. Aucune donnée disponible sur l'écotoxicité.

Ecologie - air : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Ecologie - eau : Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

### BIOTECMA

Indications complémentaires	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation
-----------------------------	--

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

### BIOTECMA

Ecologie - sol	Aucun renseignement disponible sur biodégradabilité dans sol.
----------------	---

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation : Empêcher la dispersion en recouvrant avec absorbant sec, mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme, Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme, Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau et solution savonneuse, Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail

Législation régionale (déchets) : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Ecologie - déchets : Déchets non dangereux.

Code catalogue européen des déchets (CED) : Pas d'informations supplémentaires disponibles

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable



# BIOTECMA

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non applicable

#### Transport maritime

Non applicable

#### Transport aérien

Non applicable

#### Transport par voie fluviale

Non applicable

#### Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Teneur en COV : < 1 % (1999/13/EC; 2004/42/EC; 2010/75/EU; SR 814.018)

#### 15.1.2. Directives nationales

Inventaires de produits chimiques : Conforme à AICS, DSL, IECS, KECL, NZIoC, PICCS, TSCA, inventaires EC

#### Allemagne

Référence réglementaire : WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

#### Pays-Bas

Catégorie ABM : A(4) - faible risque pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets nocifs à long terme dans l'environnement aquatique

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé



# BIOTECMA

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Conseils de formation : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Rubriques modifiées de la FDS : 16 - Other information

Cause de la révision FDS : template update

Légende des inventaires chimiques : AICS = Australian Inventory of Chemical Substances  
DSL = Canadian Domestic Substances List  
IECSC = Inventory of Existing Chemicals Substances in China  
KECL = Korean Existing Chemical List  
NZIoC = New Zealand Inventory of Chemicals  
PICCS = Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances  
TSCA = USA Toxic Substances Control Act  
inventaires EC = European Community inventories of chemicals (EINECS/ELINCS/NLP/REACH)

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Non classé	
------------	--

SDS EU Annex II

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*